Image not found or type unknown

Comment contester un PV

Conseils pratiques publié le **12/03/2010**, vu **4521 fois**, Auteur : Maitre Vanessa FITOUSSI

Vanessa FITOUSSI sur Conso Mag

http://www.conso.net/video/visionneuse_conso.php?videoDocIdy=22357

Pour tout savoir pour contester votre PV flash, France 2 a fait appel à notre savoir faire

Vous pourrez à défaut d'identifaction du conducteur sur la photo, au moins sauver vos points en jeu par la voie d'un requalification en responsabilté pécuniaire , c'est à dire celle du titulaire de la carte au grise, condamné au paiement de l'amende mais pas à la perte de points (L121-3 du code de la Route).

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés